



*Rapport en vertu du projet de loi canadien S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes*

Le présent rapport est établi en vertu du projet de loi canadien S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes*, et est déposé par Westlake Corporation, qui détient directement ou indirectement les entités suivantes qui ont un établissement au Canada, font des affaires au Canada ou ont des actifs au Canada :

<b>Entité</b>	<b>Pays dans lequel l'entité est situé</b>
Westlake Canada Inc.	Canada
Westlake Chemical Canada Inc.	Canada
Westlake Chemicals & Vinyls LLC	États-Unis
Westlake Compounds LLC	États-Unis
Westlake Dimex LLC	États-Unis
Westlake Epoxy B.V.	Aux Pays-Bas
Westlake Epoxy Inc.	États-Unis
Westlake Longview Corporation	États-Unis
Westlake Petrochemicals LLC	États-Unis
Westlake Pipe & Fittings Corporation	États-Unis
Westlake Polymers LLC	États-Unis
Westlake Royal Building Products, Inc.	États-Unis
Westlake Royal Roofing LLC	États-Unis
Westlake Royal Stone LLC	États-Unis
Westlake Vinnolit GmbH & Co. KG	En Allemagne
Westlake Vinyls Company LP	États-Unis
Westlake Vinyls, Inc.	États-Unis

Les termes « nous », « notre », « nos », le « groupe Westlake » et les « entités déclarantes » désignent les entités susmentionnées, qui font l'objet du présent rapport.

**Période de déclaration**

Le présent rapport couvre les activités entreprises par le groupe Westlake entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.



## Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

Le groupe Westlake fait partie d'un groupe mondial d'entités détenues directement ou indirectement par Westlake Corporation, une société américaine cotée à la bourse de New York et dont le siège se trouve à Houston, au Texas. Westlake Corporation est un fabricant mondial intégré avec deux secteurs d'activité : Produits de performance et matériaux essentiels et produits de logement et d'infrastructure.

Le secteur Produits de performance et matériaux essentiels produit des matériaux essentiels utilisés dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, de la médecine, de la construction, de l'automobile, de l'électricité et du nettoyage, entre autres. Les entités déclarantes du segment Performance & Essential Materials sont Westlake Polymers LLC, Westlake Vinyls, Inc, Westlake Petrochemicals LLC, Westlake Chemicals & Vinyls LLC, Westlake Longview Corporation, Westlake Vinyls Company LP, Westlake Canada Inc, Westlake Chemical Canada Inc, Westlake Epoxy Inc, Westlake Epoxy B.V. et Westlake Vinnolit GmbH & Co. KG.

Les entreprises Westlake du secteur Produits de logement et d'infrastructure fabriquent des produits finis utilisés dans les applications de construction résidentielle et commerciale, tels que le bardage résidentiel, les garnitures et les moulures, les tuyaux et les raccords, la pierre architecturale, les composites en polymère, le ciment, l'argile et les toitures en acier, les produits d'aménagement extérieur, y compris les terrasses, les tapis. Les entités déclarantes au sein secteur Produits de logement et d'infrastructure de Westlake sont Westlake Compounds LLC, Westlake Pipe & Fittings Corporation, Westlake Royal Building Products, Inc., Westlake Royal Roofing LLC, Westlake Royal Stone LLC et Westlake Dimex LLC.

Chacune des entités déclarantes a des chaînes d'approvisionnement qui fournissent de la main-d'œuvre, des biens et des services. La majorité des fournisseurs des entités déclarantes basées aux États-Unis et au Canada sont situés aux États-Unis et au Canada. La majorité des fournisseurs de Westlake Vinnolit GmbH & Co. KG et Westlake Epoxy B.V. sont basés dans l'Union européenne.

### Politiques relatives au travail forcé et au travail des enfants

Notre [code de conduite des fournisseurs](#) énonce notre volonté de travailler avec des fournisseurs qui prennent au sérieux la responsabilité sociale de l'entreprise.

La [politique d'approvisionnement durable](#) de Westlake définit le cadre de nos propres pratiques d'approvisionnement, notamment en choisissant des fournisseurs qui interdisent le travail des enfants et toute forme de travail forcé et qui prennent des mesures raisonnables pour empêcher de telles pratiques dans leurs activités ou leurs chaînes d'approvisionnement.

Le [code de conduite](#) de Westlake énonce les principes selon lesquels être traité avec dignité et respect est un droit humain fondamental, et le travail forcé, le travail des enfants et les conditions de travail inférieures aux normes sont interdits dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons pour principe de ne pas collaborer sciemment avec quiconque participe à l'une de ces formes de travail.

Les employés du groupe Westlake, les partenaires commerciaux ou d'autres tiers peuvent signaler toute conduite contraire à l'éthique ou inappropriée susceptible d'enfreindre le code de conduite de Westlake ou le code de conduite des fournisseurs de Westlake par l'intermédiaire de la ligne d'assistance EthicsPoint, disponible en ligne ou par téléphone. Les préoccupations concernant d'éventuelles violations de la loi, du code de conduite ou du code de conduite des fournisseurs font



l'objet d'une enquête et des mesures correctives appropriées, si elles sont jugées nécessaires, sont prises pour répondre à ces préoccupations.

Vous pouvez consulter les codes de conduite et les politiques susmentionnés à l'adresse suivante : [www.westlake.com](http://www.westlake.com).

### **Processus de diligence raisonnable relative au travail forcé et au travail des enfants**

Tous les nouveaux fournisseurs directs font l'objet d'un examen préalable au contrat. Les entités déclarantes travaillent activement à la mise en œuvre d'un processus standard de diligence raisonnable pour les nouveaux fournisseurs, destiné à faciliter l'identification des risques de travail forcé et de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Les entités concernées se trouvent à des stades différents de leur mise en œuvre.

### **Risques liés au travail forcé ou au travail des enfants dans les entreprises ou les chaînes d'approvisionnement et mesures prises pour évaluer et gérer les risques**

Nous avons entamé le processus d'identification et d'évaluation des risques liés au travail ou au travail des enfants au sein de nos entreprises et de nos chaînes d'approvisionnement.

Les résultats obtenus par le biais de la procédure de plainte du groupe Westlake alimentent l'analyse des risques liés au travail forcé et au travail des enfants effectué par les entités déclarantes.

### **Mesures prises pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants et mesures prises pour remédier à la perte de revenus**

Nous n'avons identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, nous n'avons pas non plus identifié de perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

### **Formation**

Nous avons élaboré un plan de formation interactive en ligne sur la prévention de la traite des êtres humains à l'intention des employés ciblés. La formation sera dispensée en 2024.

### **Évaluation de l'efficacité**

Nous évaluons l'efficacité des mesures que nous avons prises pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement en contrôlant les préoccupations soulevées par le biais de la ligne d'assistance EthicsPoint des entités déclarantes.